

cetelem

Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 1983

Sommaire

Rapport du Conseil d'administration p. 4
Rapports des Commissaires aux comptes p.18
Résolutionsp.20
Comptes du Cetelem
Comptes des filialesp.32
Comptes consolidés p.37

cetelem

Société Anonyme au capital de 314 911 100 francs R.C. Paris B 542 097 902 Siège Social: 5, avenue Kléber, 75016 Paris Direction Générale: 89, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine Tél.: 738-85-85

* Après l'attribution gratuite de 1983

une banque: cetelem un établissement financier : cofica et leurs filiales

au service de leurs apporteurs d'affaires et de leurs clients particuliers

1992 personnes dont 75 % réparties en

207 agences situées dans

86 villes de france

994 000 financements nouveaux

accordés aux ménages dans l'année pour un montant de

13 milliards de francs

Des financements disponibles chez

12 000 commerçants

agréés par Cetelem, appartenant à tous les secteurs de l'équipement du particulier.

8 000 concessionnaires et agents

agréés par Cofica pour

- l'automobile,
- le bateau,
- la caravane, qui leur transmettent régulièrement des demandes de crédit et de location-vente

2,1 millions de dossiers en gestion

dont 588 000 cartes de crédit renouvelable.

le groupe cetelem

Co

assemblée générale ordinaire du 21 avril 1983

exercice 1982

direction générale

Président-Directeur Général Gérard de Chaunac-Lanzac

Directeur Général Pierre Boucher

Conseiller du Président Jacques Pons

comité éxécutif

Directeur, Sécrétaire Général Jean Delage

Directeur

Pascal Berland

Directeurs adjoints

Michel Riboust

Paul Defourny François Julien-Labruyere

aux comptes

Cabinet Robert Mazars

commissaire du

Aimé Teyssier d'Orfeuil

gouvernement

Castel, Jacquet et Associés

Bernard Muller

titulaires

conseil d'administration commissaires

Président d'Honneur-Fondateur

Jacques de Fouchier

Président d'Honneur Jean Chicoye

Gérard de Chaunac-Lanzac

Administrateurs Compagnie Bancaire représentée par André Levy-Lang

Henry de Blanchard Daniel Bucheli Henri Duhamel Loïc de Fouchier Paul Jocteur-Monrozier

Louis de Chastellux Jean-Claude Poussif Michel Rubinstein

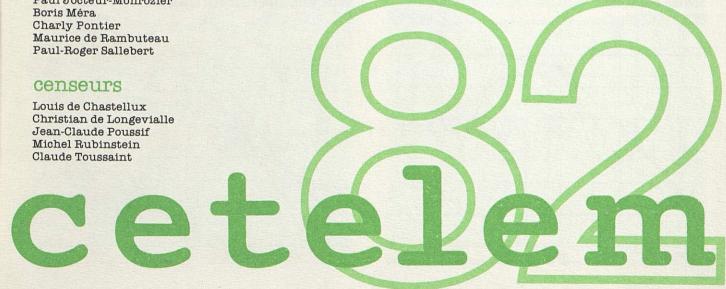
répartition du capital

Compagnie Bancaire et autres sociétés

du Groupe 78,89 % Banques actionnaires . . . 0,37 %

Fédération des Industries Electriques et Electroniques

1,42 % (F.I.E.E.) Public 19,32 % 100,00 %



rapport du conseil d'administration

les marchés

La consommation des ménages en produits industriels a enregistré en France une progression en volume de près de 5 % en 1982, supérieure à celle observée chez nos partenaires européens ; cette augmentation, comparable à celle de l'année 1979, avait pris naissance au cours du dernier trimestre de 1981 et s'est prolongée pendant presque toute l'année 1982 avec toutefois un infléchissement lors des trois derniers mois.

Cette reprise de la consommation des ménages a favorisé les interventions du Cetelem et de ses filiales, qui en ont bénéficié dans leur majorité.

Indice des prix

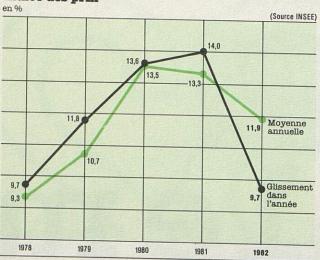
di

R

C

R

C

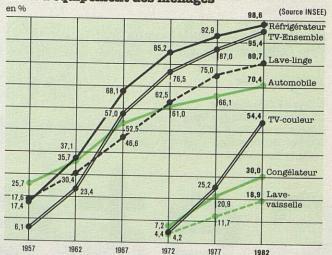


L'appréciation portée par les particuliers sur la sortie du blocage des prix en novembre a, malgré le blocage parallèle des salaires, accentué le mouvement en provoquant des achats d'anticipation.

Consommation des ménages en produits industriels



Taux d'équipement des ménages



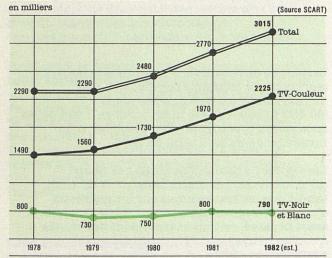
Le marché de la télévision a connu un essor particulièrement important, certainement amplifié par l'événement qu'a constitué la Coupe du Monde de football.

Le nombre d'unités vendues a progressé de 13 % en 1982 pour les postes en couleur (2 225 000 unités) mais a diminué de 1 % pour les postes en noir et blanc (790 000 unités).

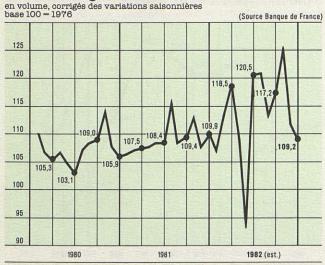
Les premiers ont représenté 74 % du total des postes installés dans l'année (3 015 000 unités), en sensible augmentation pour la seconde année consécutive (+9 % contre + 12 % en 1981).

Les ventes de magnétoscopes (634 000 unités contre 260 000 en 1981) ont confirmé l'intérêt croissant de la clientèle pour ce type d'appareils, dont le parc a quasiment doublé en 1982. Les mesures, prises en octobre, pour limiter les importations de ces matériels ont diminué l'offre alors que la demande restait très soutenue ; ce déséquilibre risque de se prolonger et de s'accentuer en 1983.

Achats de téléviseurs



Électroménager: indices d'activité commerciale

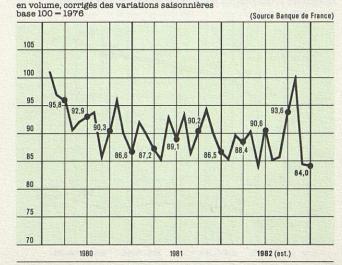


L'expansion du secteur de la haute fidélité est restée assez vive (+5 % contre + 12 % en 1981).

Dans le domaine de l'équipement ménager, l'activité, mesurée en nombre de ventes, a enregistré une progression de 4 %, faisant suite à celle, très faible, de l'année précédente (+1 %). La demande a été particulièrement soutenue pour les réfrigérateurs et les congélateurs dont les ventes ont augmenté de 13 %, celles des autres biens s'inscrivant toutes en hausse, quoique de façon moins marquée, par rapport à 1981 (+3 % pour les machines à laver le linge, les lavevaisselle, +2 % pour les cuisinières).

Pour la troisième année consécutive, le marché de l'ameublement a subi une baisse d'activité (-1 % en 1982 après -3 % en 1981 et -3 % en 1980). La diminution régulière, depuis plusieurs années, du nombre de logements neufs disponibles constitue probablement une des causes de cette évolution. Comme en 1981, la demande s'est plutôt portée vers les meubles de bas de gamme.

Ameublement: indices d'activité commerciale



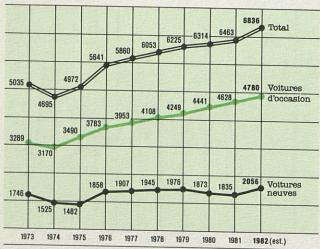
rapport du conseil d'administration

L'année automobile 1982 s'est avérée exceptionnelle. Le précédent record de 1979 (1 976 000 immatriculations de voitures neuves) a été dépassé avec 2 056 000 voitures neuves immatriculées, soit 12 % de plus qu'en 1981. La France est ainsi le seul pays du monde à pouvoir faire état d'une croissance de cette ampleur.

Toutefois ce phénomène a davantage profité aux constructeurs étrangers, dont le taux de pénétration s'est établi à 31 % contre 28 % en 1981 et 23 % en 1980 : les immatriculations de voitures françaises n'ont ainsi augmenté que de 8 % contre 22 % pour les voitures étrangères. Des achats d'anticipation ont favorisé l'expansion de l'activité sur ce marché, dont tous les spécialistes s'accordent à prévoir qu'il devrait peu

Le nombre des transactions sur les véhicules d'occasion s'est élevé à 4 780 000, en hausse de 3 %

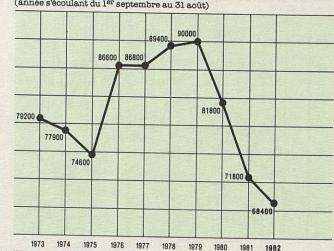
Immatriculations de voitures particulières



Le marché de la caravane a connu une nouvelle régression, la troisième depuis 1979 : les immatriculations de matériels neufs (68 400 unités) ont été inférieures de 5 % à celles de la saison précédente, pour retomber à un niveau comparable à celui de 1972.

Les ventes de bateaux de plaisance neufs (27 500 unités) ont diminué de 10 % en 1982, tandis que les transactions sur les matériels d'occasion augmentaient de 10 % ; leur nombre avait dépassé, en importance, celui des ventes d'unités neuves en 1981, tendance qui s'est confirmée en 1982.

Immatriculations de caravanes (année s'écoulant du ler septembre au 31 août)



la réglementation

L'encadrement du crédit en 1982 n'a pas perdu de sa rigueur : la norme de progression des encours des établissements de catégorie B, entre le début et la fin de l'année, est restée à 7 %, soit le même chiffre que pour 1980 et 1981, inférieur de 3 % à celui de la dérive des prix.

Les banques et établissements financiers ont cependant continué de disposer de la faculté de faire croître le montant de leurs concours à un rythme supérieur à cette norme, dans la mesure où, en contrepartie, ils émettaient des emprunts sur le marché obligataire et renforçaient leurs fonds propres. Cette faculté permet en effet, sans création monétaire supplémentaire, de maintenir en volume l'activité des établissements concernés et donc celle des secteurs de l'économie sur lesquels ils interviennent.

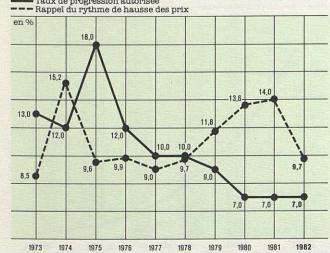
Cetelem et Cofica ont ainsi bénéficié en 1982, comme les années précédentes, de facultés de ce type créées soit directement, soit par les émissions obligataires de la Compagnie Bancaire.

Votre société et ses filiales en ont fait usage, ainsi que du stock de disponibilités reportables dont elles disposaient et qui atténuaient temporairement la contrainte de l'encadrement.

Pour 1983, le dispositif d'encadrement du crédit laisse apparaître une volonté affirmée de freiner la consommation pour privilégier le financement des entreprises, dans le cadre d'un objectif général de limitation très significative de la progression des concours à l'économie ; la norme applicable aux établissements de catégorie B a ainsi été réduite à 5 % pour fin 1983, soit 3 % de moins que la dérive des prix fixée comme objectif pour l'année.

Taux annuels de progression autorisée des concours assujettis des établissements de catégorie B (Normes d'encadrement)

(en fin d'année par rapport à la fin de l'année précédente)
Taux de progression autorisée
Rappel du rythme de hausse des prix



La consommation des ménages sera, certes, ralentie par un contingentement aussi strict des facultés de crédit, mais celui-ci pourrait entraîner également des effets pervers en provoquant une réduction brutale de l'activité pour les nombreuses entreprises de la distribution, le plus souvent petites et moyennes, et sans moyens propres leur permettant d'y faire face. De même, les constructeurs de matériels se trouveraient fâcheusement affectés par de telles orientations, à un moment où certains d'entre eux — les constructeurs automobiles principalement — ont besoin de toutes les conditions favorables pour réussir un redressement de leur situation aujourd'hui précaire.

Les entreprises françaises n'investiront que si elles sont assurées de pouvoir compter sur un développement raisonnable de la demande, en particulier de la consommation intérieure en biens durables.

En matière de règlementation tarifaire, le taux maximum autorisé par la loi 66-1010 du 28 décembre 1978 est resté toute l'année très supérieur aux taux pratiqués par les banques et établissements financiers qui les ont volontairement limités

Taux plafond (loi de 1966) et taux effectifs moyens pratiqués par les banques et établissements financiers

(ventes à tempérament)

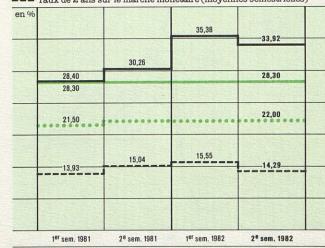
(ventes à tempérament)

— Taux plafond (loi 66-1010 du 28-12-1966)

— Taux maxima pratiqués (moyennes semestrielles)

- Taux minima pratiqués (moyennes semestrielles)

— Taux de 2 ans sur le marché monétaire (moyennes semestrielles)



rapport du conseil d'administration

taux d'intérêt et politique tarifaire

Les Autorités monétaires se sont efforcées de pratiquer en 1982 une politique de réduction des taux d'intérêt dans les limites permises par les impératifs de la défense de la monnaie.

Ainsi les taux sur les marchés monétaire et financier, après être restés relativement stables au cours du 1er trimestre, puis s'être à nouveau tendus jusqu'à la dévaluation du franc, ont ensuite régulièrement diminué ; ils sont revenus. en fin d'année, à des niveaux comparables à ceux d'avril 1981, c'est-à-dire d'avant la hausse de forte ampleur qui avait suivi les élections présidentielle et législatives.

Le taux du 2 ans sur le marché monétaire indicateur du prix du refinancement du Cetelem et de ses filiales — était en moyenne en décembre 1982 de 13,2 % contre 15,8 % un an plus tôt. Ce mouvement de décrue des taux d'intérêt, que l'évolution du début de l'année 1983 semble confirmer, a été moins prononcé pour la rémunération de l'épargne longue : le taux moyen à l'émission des obligations du secteur privé est passé de 17,2 % à 16,1 % entre janvier et décembre 1982, en baisse de 1,1 % seulement.

Taux d'intérêt en France

Taux de base bancaire Taux du 2 ans

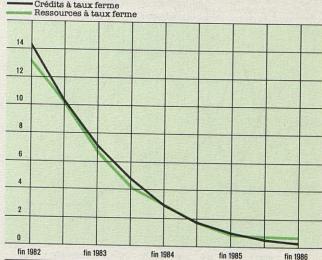


Cetelem, Cofica et leurs filiales ont pu, comme les années précédentes, adapter la tarification de leurs opérations nouvelles aux évolutions des taux de refinancement. Leurs barèmes avaient été réduits de plus d'un point en moyenne en septembre 1981; cette baisse, pour partie, anticipait celle du loyer de l'argent intervenue ensuite. Deux nouvelles diminutions ont été pratiquées en 1982, l'une en juin, l'autre en décembre.

La tarification reste modulée de façon à refléter la progressivité des coûts de gestion entre les dossiers de fort montant moyen et de durée longue et les dossiers de faible montant à amortissement

Amortissements des crédits à taux ferme et des ressources à taux ferme du Groupe du Cetelem en milliards de francs

Crédits à taux ferme Ressources à taux ferme



l'activité des sociétés

Le crédit

Le montant des financements nouveaux consentis en 1982 par le Cetelem et ses filiales s'est élevé à 12 750 millions de francs, en augmentation de 27 % sur celui de 1981.

Après deux années de fort contingentement des crédits qu'elles distribuent, les sociétés du Groupe du Cetelem ont pu ainsi donner un nouvel élan à

En moyenne sur les quatre dernières années, le montant des engagements nouveaux a progressé de 13 % par an en francs courants mais de moins de 1 % par an seulement en francs constants.

Le nombre de ces engagements a été de 994 000 pour 1982, soit 23 % de plus qu'en 1981 (811 000), mais il est resté encore inférieur à celui, par exemple, des quatre années 1976 à 1979 (1 119 000 dossiers en 1979).

Le montant des concours du Cetelem et de ses filiales a atteint 15 970 millions de francs à fin décembre 1982, soit 18 % de plus qu'à la fin de l'année précédente, pendant laquelle leur progression n'avait été que de 8 %.

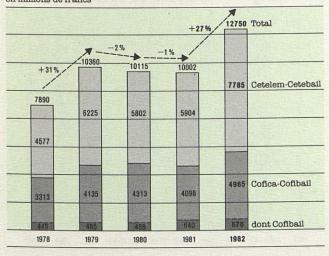
Le nombre de dossiers en gestion au 31 décembre 1982 s'élevait à 2 134 000, en augmentation de 7 %.

Cetelem et Cetebail ont octroyé 7 785 millions de francs de financements nouveaux, soit 32 % de plus qu'en 1981. Le nombre de dossiers réalisés a été de 769 000 contre 592 000 en 1981.

Les opérations en cours au 31 décembre 1982 se sont élevées à 9 622 millions de francs pour 1 673 000 dossiers gérés.

Production du Groupe du Cetelem

en millions de francs



La production de vos filiales Cofica et Cofibail, cumul des crédits consentis par Cofica et des achats toutes taxes comprises de Cofibail, a représenté en 1982 un montant de 4 965 millions de francs, supérieur de 21 % à celui de 1981. Elle correspond à 225 000 opérations contre 219 000 l'année précédente.

Leurs encours atteignaient, au 31 décembre 1982, 6 348 millions de francs pour 461 000 opérations.

L'épargne

Cetelem et Cofica ont continué leur action de collecte d'épargne par la diffusion de contrats Cardif d'assurance-vie et de capitalisation : 37 000 souscriptions nouvelles étaient réalisées dans l'année par leur intermédiaire, et parallèlement 24 000 contrats faisaient l'objet d'une revalorisation par une augmentation du montant des primes versées.

Les ressources longues ainsi accumulées, dont plus de la moitié sont réinvesties en obligations, s'élevaient à 935 millions de francs au 31 décembre 1982.

Les services aux vendeurs

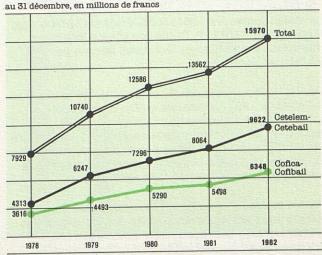
Votre société s'est efforcée de rester un partenaire actif des distributeurs avec lesquels elle collabore, en poursuivant le développement de la gamme des services mis à leur disposition avec les facultés de

Ces services sont notamment orientés vers l'information et l'analyse de l'environnement professionnel des distributeurs, avec le suivi d'indicateurs synthétiques de chiffre d'affaires, chaque mois, et, chaque année, une étude très complète menée auprès de 1 000 commerçants représentatifs d'un ensemble de 12 000 points de vente appartenant à tous les secteurs où le Cetelem intervient.

Cofica, de son côté, propose des services comparables à son réseau de concessionnaires et agents, et, par ailleurs, met à leur disposition des formules élaborées pour le financement de leurs stocks de véhicules.

Encours gérés du Groupe du Cetelem

au 31 décembre, en millions de francs



rapport du conseil d'administration

Ainsi, la modernisation de l'outil de traitement informatique a été poursuivie : ses performances ont été augmentées, avec le remplacement d'un ordinateur par un modèle plus puissant, la seconde unité centrale ayant déjà fait l'objet d'un accroissement de capacité et de rapidité de calcul en fin d'année 1981.

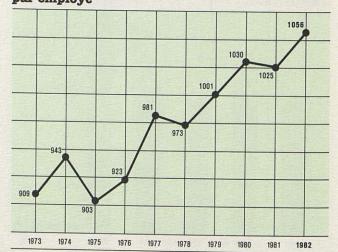
Le nombre de terminaux (écrans et imprimantes) installés au siège et dans les agences est passé à 760.

La rapidité et la qualité du service offert localement, tant aux apporteurs d'affaires qu'aux clients particuliers, par l'intermédiaire du système de télétraitement ainsi modifié, s'en sont trouvées accrues ainsi que la productivité du travail.

Enfin, votre société et ses filiales sont maintenant présentes dans 86 villes de France, ce qui témoigne d'une large implantation régionale sur tout le territoire.

Le recouvrement des créances impayées a produit en 1982 des résultats comparables à ceux enregistrés l'année précédente, malgré un léger accroissement du taux d'incidents de paiement : le coût final du risque sur le compte d'exploitation a en effet représenté un peu moins de 0,8 % des encours moyens gérés contre près de 0,7 % en 1981.

Nombre moyen de dossiers de crédit gérés par employé



la gestion

Le nombre d'opérations en gestion a repris sa progression en 1982 : 2 063 000 dossiers de crédit en moyenne étaient gérés en 1982, contre 1 958 000 l'année précèdente, soit 5 % de plus ; les opérations d'épargne en cours représentaient 152 000 contrats en moyenne dans l'année, chiffre supérieur de 15 % à celui de 1981.

D'autre part, la réduction de la durée du travail à 39 heures par semaine, en vigueur depuis le premier décembre 1981, conduisait en 1982 à une diminution de 2,5 % du temps disponible pour faire face à une charge de travail accrue par le regain de l'activité.

Aussi le Cetelem et ses filiales ont porté leurs effectifs à 1992 personnes en fin d'année, la productivité continuant de progresser par ailleurs : de 1 025 en moyenne en 1981, le nombre de dossiers de crédit gérés par personne passait à 1 056 en 1982, le nombre d'opérations d'épargne en cours augmentant dans le même temps.

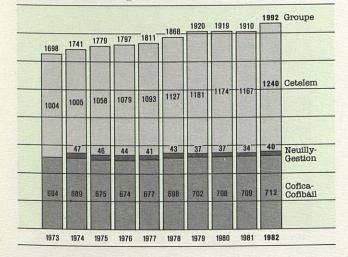
Votre société et ses filiales ont persévéré dans leur effort pour améliorer la qualité de leur service et l'efficacité de leur gestion en renforçant leurs moyens et en perfectionnant leur organisation.

le personnel du cetelem et de ses filiales

Votre société a poursuivi, pour elle-même et ses filiales, sa politique de personnel, principalement caractérisée par une recherche du développement des compétences et de l'efficacité individuelles, par une préférence accordée, partout où cela s'avère possible, à la polyvalence et à la promotion interne.

Une action d'envergure, dans le domaine des relations sociales, a été entreprise pour mieux aider le personnel d'encadrement dans l'application de cette politique. Son succès dépend en effet de la conviction et des capacités de tous ceux qui doivent la mettre en œuvre.

Effectifs du Groupe du Cetelem



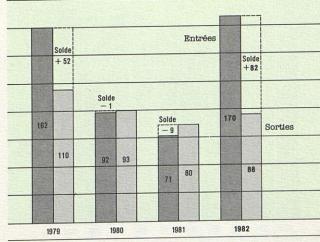
Il repose aussi sur un effort significatif de formation, tant technique que générale, collective qu'individuelle, interne qu'externe.

Le processus a été engagé pour définir les conditions de l'extension du droit d'expression des salariés ; des négociations sont actuellement en cours à cet effet avec les organisations syndicales représentatives.

Les effectifs de votre société et de ses filiales sont passés à 1992 personnes au 31 décembre 1982, contre 1910 à fin 1981. Ils n'avaient guère varié pendant les deux années précédentes au cours desquelles l'activité avait dû être limitée.

Les changements d'affectation à l'intérieur des sociétés du Groupe du Cetelem ont concerné 73 personnes ; ils se sont généralement accompagnés d'un changement de qualification.

Mouvements de personnel du Groupe du Cetelem



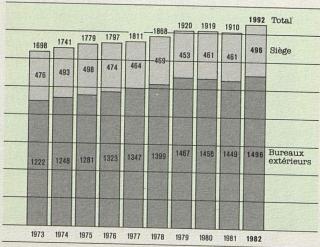
rapport du conseil d'administration

La masse salariale du Cetelem et de ses filiales a augmenté de 16 % en 1982. Ce taux résulte :

- de l'accroissement des effectifs moyens, en hausse de 2 %.
- de la progression de la valeur du point bancaire, limitée par suite du blocage des salaires décidé par les Pouvoirs publics pour la période du ler juin au ler novembre,
- des effets des augmentations individuelles et de l'ancienneté.

Les charges sociales, composées de 82 % de charges légales et de 18 % de charges induites par les accords sociaux en vigueur au sein du Groupe de la Compagnie Bancaire, se sont accrues de 24 %. En 1982, elles représentaient 61 % de la masse salariale.

Répartition des effectifs du Groupe du Cetelem par lieux d'implantation



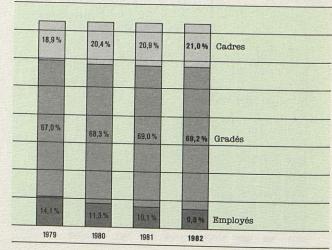
Le salaire d'embauche minimum garanti dans l'ensemble des sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire atteignait 56 046 francs par an au 1er janvier 1983, contre 48 679 francs un an plus tôt, soit 15 % de plus.

Une somme de 12 405 milliers de francs a été attribuée en 1982 au personnel de votre société et de ses filiales, au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, soit 6,2 % de la rémunération brute perçue en 1981, dans la limite du salaire plafond prévu par la loi.

Par ailleurs, l'intéressement, qui, avec la participation, est défini dans le cadre d'un accord commun à toutes les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, a donné lieu au versement de 3 101 milliers de francs, immédiatement disponibles pour les salariés du Groupe du Cetelem.

Enfin, ceux-ci ont perçu, pour la première fois en 1982, des dividendes pour un montant de 622 milliers de francs, avoir fiscal non compris, comme revenu des 62 241 actions Cetelem qui leur ont été distribuées gratuitement en 1981.

Répartition des effectifs du Groupe du Cetelem par catégories socio-professionnelles (en %)



les comptes des sociétés

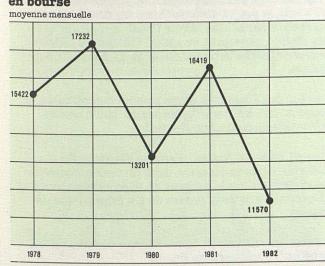
Les résultats propres du Cetelem et leur affectation

Le résultat d'exploitation avant impôts du Cetelem (1) a augmenté de 20 % en 1982 pour atteindre 187,0 millions de francs contre 155,7 millions de francs en 1981.

Le résultat après impôts s'est élevé à 100.5 millions de francs, dont 8.3 millions de francs de dividendes nets perçus de Cofica ; il était de 76,1 millions de francs en 1981, exercice pendant lequel Cofica n'avait pas servi de dividendes.

(1) Résultat avant impôts, plus et moins-values à long terme, revenus du portefeuille-titre, et après contribution exceptionnelle en 1982.

Nombre des actions Cetelem échangées en bourse



Suivant la politique qu'il a constamment menée depuis plusieurs années, votre Conseil a décidé de porter le montant de la provision taxée pour éventualités diverses de 90 à 110 millions de francs en prélevant 20 millions de francs sur les

Le bénéfice restant à répartir est de 80,5 millions de francs.

Compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi n° 82-660 du 30 juillet 1982, le montant des dividendes distribués par votre société ne peut, cette année, dépasser 17,3 millions de francs.

Le nombre de titres concernés étant de 2 519 289, le dividende unitaire ne peut ainsi excéder 6.84 francs par titre, avoir fiscal non compris, somme que votre Conseil vous propose de distribuer.

Bénéfice net du Cetelem

1978

avant dotation à la provision pour éventualités diverses, en millions de francs

76.1 61.5 Bénéfice net 55.6 47,8

1980

1981

1982

rapport du d'administration

Affectation des résultats

Le Conseil d'administration vous propose l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice affectable :	Francs
Bénéfice net de l'exercice	80 464 836.00
• Report à nouveau	65 179,15
Total	

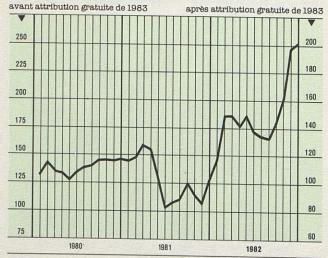
Emplois:	
• Réserve légale	
• Réserve provenant des provisions	
pour investissement libérées	2 068 585,00
• Réserve spéciale provenant des	
plus-values à long terme	567 421,97
• Dividende statutaire	
(5% du capital)	12 596 445.00
• Dividende complémentaire	4 635 491,76
• Réserves facultatives	60 600 000,00
Total	
Le solde, soit	62 071,42
C	02011, TE

Cours ajusté de l'action Cetelem

ferait l'objet du report à nouveau.

cours moyen mensuel, en francs

14



Les résultats des filiales

Le résultat après impôts de Cofica s'est établi en 1982 à 59,1 millions de francs, dont 1,9 million de francs de dividendes nets perçus de Cofibail.

L'Assemblée générale de Cofica a approuvé, le 20 avril, le projet de distribuer un dividende de 10 francs par action, avoir fiscal non compris. Ce dividende, revenant en quasi totalité au Cetelem, représente une somme totale de 17,3 millions de

Le résultat financier après impôts de Cofibail s'est élevé à 13,6 millions de francs en 1982, contre 6,7 millions de francs en 1981.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de Cofibail, dans sa réunion du 2 février, a décidé de renforcer les fonds propres de la société en portant le capital de cette dernière de 5 à 50 millions de francs.

Le résultat financier après impôts de Cetebail a atteint 0,4 millions de francs.

Les résultats consolidés du Cetelem

Le résultat d'exploitation cumulé avant impôts du Groupe du Cetelem, égal à la somme des résultats correspondants de Cetelem, Cofica, Cofibail et Cetebail s'est établi à 331,0 millions de francs, en augmentation de 20 % sur celui, 275,2 millions de francs, de l'exercice précédent.

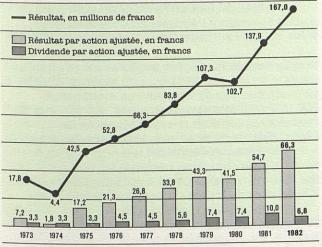
Ce rythme de progression, à de faibles différences près, se retrouve dans chacun des principaux postes de produits et de charges ; ces dernières se sont en outre trouvées accrues en 1982 d'une contribution exceptionnelle d'un montant de 5,6 millions de francs, calculée suivant les mêmes principes que celle acquittée en 1978.

Le résultat d'exploitation consolidé du Cetelem, après impôts et part de tiers exclue, s'est élevé à 167,0 millions de francs contre 137,9 millions de francs en 1981, en hausse de 21 %.

Exprimé en pourcentage des encours moyens gérés, il a ainsi été de 1,1 %, taux analogue à celui de l'exercice précédent.

Résultat net d'exploitation consolidé du Cetelem

avant dotation aux provisions pour éventualités diverses

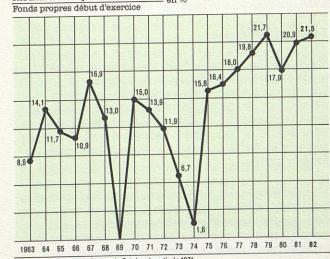


Un tel niveau de résultat permet à votre société de protéger ses fonds propres contre l'érosion monétaire tout en continuant de respecter le ratio réglementaire de couverture des risques dans la perspective d'une poursuite de son expansion.

Rapporté aux fonds propres consolidés de début d'année, soit 775,5 millions de francs, ce résultat fait ressortir une rentabilité de 21,5 %, comparable à celle de 1981.

Rentabilité nette des fonds propres consolidés du Cetelem

Résultat net d'exploitation consolidé en %



Cetelem de 1963 à 1970, Groupe du Cetelem à partir de 1971

rapport du conseil d'administration

les participations

France

Cofidis

Cetelem et Trois Suisses France S.A. ont développé ensemble le financement des achats par correspondance réalisés chez les Trois Suisses à l'aide d'une carte de crédit renouvelable.

En 1982, les deux sociétés ont décidé, en vue d'une meilleure productivité, de loger dorénavant les opérations de ce type dans le cadre d'un établissement financier nouveau, Cofidis, dont Trois Suisses France S.A. aura la maîtrise, Cetelem lui apportant son assistance technique.

Cetelem détient 15 % du capital de Cofidis, qui a été porté de 50 à 100 millions de francs en décembre 1982.

L'activité de la société a commencé début 1983 avec le catalogue printemps-été des Trois Suisses.

Logibail-Segerim

Votre société a décidé, de la même façon que les autres sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire, de poursuivre sa politique visant à développer son patrimoine immobilier —détenu pour l'instant par l'intermédiaire de la Société Foncière de la Compagnie Bancaire dont Cetelem possède 11,74 % du capital— parallèlement à ses fonds propres.

L'importance de la demande actuelle de logements locatifs a conduit l'ensemble du Groupe de la Compagnie Bancaire à réaliser partiellement les investissements de 1982 et 1983 par achat de logements qui seront donnés en location. Ces logements — 360 au total pour un montant de 300 millions de francs — ont été acquis par deux sociétés nouvelles, une société civile, Logibail, une société « marchand de biens », Segerim et Cie, dont Cetelem détient 20 % du capital. Ces investissements ont été, à hauteur de 280 millions de francs, effectués dans des programmes de la Sinvim.

L'investissement réalisé à ce titre par votre société a représenté 54 millions de francs en 1982.

SIS

La SIS, Société d'Informatique et de Systèmes, est la société de services informatiques du Groupe de la Compagnie Bancaire, dont votre société détient 10,49 % du capital.

Les domaines d'activité de la SIS sont le traitement à façon, le traitement de fichiers, le conseil informatique et, par l'intermédiaire de sa filiale Gestion Service, le microfilm.

Au 31 décembre 1982, les effectifs de la SIS et de Gestion Service étaient de 209 personnes, dont 72 ingénieurs.

Le chiffre d'affaires consolidé de la SIS a atteint 116 millions de francs, en progression de 17 % sur celui de 1981.

Son bénéfice net consolidé, après impôts, s'est élevé à 4,5 millions de francs.

Etranger

Family Consumer Credit (Japon)

Votre société détient 20 % du capital de cette société de crédit à l'équipement des ménages, créée en 1979 à l'initiative d'Orient Leasing.

Family Consumer Credit, pour l'exercice compris entre le 1^{er} octobre 1981 et le 30 septembre 1982, a su confirmer son dynamisme en distribuant 209 000 crédits nouveaux contre 124 000 lors de l'exercice précédent, pour un montant de 55,3 milliards de yens — 1,4 milliard de francs (1) — en progression de 117 %.

Ses encours ont atteint 50,4 milliards de yens, soit 1,3 milliard de francs (1), au 30 septembre 1982.

Une quatrième direction régionale a été créée à Nagoya, ainsi que quatre nouvelles agences

Le Conseil d'administra porter de 500 millions d francs l'autorisation d'é

Le Conseil d'administration vous demande de porter de 500 millions de francs à 1 milliard de francs l'autorisation d'émission d'emprunts obligataires qui lui a été donnée par l'assemblée des actionnaires du 22 avril 1982.

Le Cetelem pourra ainsi, en fonction des possibilités du marché, se donner les moyens de poursuivre son expansion.

Le conseil d'administration

Les émissions

obligataires

Votre Conseil tient à évoquer la mémoire de Monsieur Pierre Besse, dont la disparition a bouleversé tous ceux qui avaient pu apprécier son énergie, sa volonté, sa haute compétence, et ses éminentes qualités humaines. L'appui constant qu'il a fourni au Cetelem pendant de longues années a largement contribué au développement de la société.

La Compagnie Bancaire a désigné, pour le remplacer, Monsieur André Levy-Lang qui lui a succédé dans le poste de Président du Directoire.

Les mandats d'administrateurs de la Compagnie Bancaire, de Messieurs Jean Chicoye, Henri Duhamel, Loïc de Fouchier, viennent à expiration avec la présente assemblée. Nous vous proposons leur renouvellement. Conformément à l'article 26 des statuts, ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

Le mandat de censeur de Monsieur Christian de Longevialle est également parvenu à son terme. Il en sollicite le renouvellement que nous vous proposons de décider. Conformément à l'article 33 des statuts, ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1989 qui statuera sur les comptes de 1988.

Les effectifs sont passés de 229 personnes au 30 septembre 1981 à 353 personnes au 30 septembre 1982.

Le résultat de l'exercice a été de 32,6 millions de yens soit 0,8 millions de francs (1).

Family Consumer Credit a réussi, en trois années entières d'activité, à se hisser parmi les onze premières sociétés de sa catégorie (les sept premières ont des encours compris entre 6 milliards de francs (1) et 23 milliards de francs (1)) dans un marché en fort développement et avec une concurrence très vive.

Son expansion devrait se poursuivre à un rythme soutenu.

(1) au cours moyen de l'exercice 1982 : 1 FF = 0.0258 yen.

Sefisa (Espagne)

La situation économique de l'Espagne ne s'est pas améliorée en 1982.

Sefisa, société de financement de biens d'équipement des ménages dans laquelle Cetelem et Cofica détiennent ensemble une participation de 8,8 %, n'a donc pas bénéficié de conditions favorables qui lui auraient permis de rétablir une situation difficile.

Les provisions constituées par Cetelem et Cofica rendent quasiment nulle la valeur d'inventaire de leurs titres au 31 décembre 1982.

rapports des commissaires aux comptes

rapport spécial

sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu avis d'une nouvelle convention autorisée, au titre de l'exercice 1982 par votre Conseil d'administration et entrant dans le cadre de celles visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet

convention avec Cetebail

Cette société a confié au Cetelem le traitement des dossiers contentieux provenant de son activité et nécessitant l'intervention d'une procédure

Au cours de l'exercice le Cetelem a facturé au titre des prestations fournies dans le cadre de cette convention, un montant hors taxes de 89 675 francs.

Les personnes concernées sont : Monsieur de Chaunac-Lanzac, Président du Cetelem et Monsieur Boucher, Directeur Général du Cetelem et administrateurs de Cetebail.

Des conventions antérieurement autorisées ont continué à produire leurs effets au cours de l'exercice 1982.

1) G.I.E. Neuilly Gestion

Le Cetelem confie au G.I.E. Neuilly Gestion ses travaux informatiques et, à ce titre, le G.I.E. Neuilly Gestion a facturé au Cetelem un montant hors taxes de 31 131 756 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, administrateur unique du G.I.E. et Président du Cetelem et de Cofica, Monsieur Chicoye, administrateur de Cofica, du Cetelem et de Cardif, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Besse puis par Monsieur Levy-Lang à partir du 28 avril 1982, administrateur du Cetelem, de Cofica et de la Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France (Cardif), les sociétés Cofica et Cardif étant membres du G.I.E.

Le Cetelem met à la disposition de Cardif son

organisation commerciale et assure certaines

tâches de gestion, le Cetelem étant en outre

mandataire spécial de Cardif pour le

2) Cardif

Pour ces deux conventions, l'administrateur concerné est Monsieur de Chaunac-Lanzac, Président Directeur Général du Cetelem et de Cofica représentant permanent de Cofica au Conseil d'administration de Cofibail.

recouvrement des primes et accessoires afférents aux contrats d'assurances souscrits par les clients de cette dernière.

Le Cetelem a facturé à ce titre à Cardif un montant hors taxes de 16 421 264.75 francs.

Les personnes concernées sont les mêmes que pour la convention précédente.

3) Cofica

Le Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofica ; au cours de l'exercice le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cofica, un montant hors taxes de 5 719 437 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, Monsieur Chicoye, la Compagnie Bancaire représentée par Monsieur Besse puis par Monsieur Levy-Lang, Monsieur Loïc de Fouchier, Monsieur Méra, Monsieur Pontier et Monsieur Boucher.

4) Cofibail

Le Cetelem assure le traitement des dossiers contentieux de Cofibail ; au cours de l'exercice, le Cetelem a facturé, à ce titre à Cofibail un montant hors taxes de 2 016 814 francs.

Au terme de la convention du 23 novembre 1978, Cofibail est appelée à se rendre acquéreur, en vue de location avec promesse de vente, d'instruments de musique ainsi que d'équipements d'enregistrement et de reproduction du son ou de l'image, l'étude des dossiers correspondants ainsi que les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur sont assurés par les services du Cetelem.

L'intervention du Cetelem est globalement rémunérée sur la base d'un taux annuel de 4,5 % hors taxes appliqué mensuellement sur le montant des immobilisations nettes de Cofibail sur ces matériels. Le Cetelem a facturé, à ce titre, Cofibail un montant de 260 970 francs.

5) Cetebail

Le Cetelem assure l'étude des dossiers et les opérations de recouvrement et de correspondance acheteur pour le compte de Cetebail.

Au cours de l'exercice, le Cetelem a facturé, à ce titre, à Cetebail un montant hors taxes de 2 443 296 francs.

Les personnes concernées sont Monsieur de Chaunac-Lanzac, et Monsieur Boucher.

Les autres opérations réalisées avec les différentes sociétés du Groupe, dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent entrer dans le cadre des opérations courantes pratiquées à des conditions normales visées par l'article 102

Paris, le 6 mars 1983

Robert Mazars José Marette

Cabinet Robert Mazars Castel Jacquet et Associés Claude Castel Yves Bahon

Commissaires aux comptes

opinion des commissaires sur les comptes consolidés

A notre avis, le bilan et les comptes de résultats consolidés au 31 décembre 1982 et les notes annexes ont été établies en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Ils expriment de façon régulière et sincère la situation et les résultats consolidés du Groupe Cetelem.

Paris, le 23 mars 1983

Robert Mazars José Marette

Cabinet Robert Mazars Castel Jacquet et Associés Claude Castel Yves Bahon

Commissaires aux comptes

rapport général

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le bilan et le compte de résultats de l'exercice 1982.

Notre examen a été effectué suivant les normes de révision généralement admises et à comporté les sondages et les vérifications que nous avons estimés nécessaires eu égard à l'importance et aux particularités de votre Société.

Les comptes qui vous sont présentés appellent l'observation suivante :

— la provision pour éventualités diverses (provision taxée) a fait l'objet d'une dotation de 20 000 000 francs au titre de l'exercice 1982, dotation identique à celle de l'exercice précédent.

Le rapport de votre Conseil d'administration n'appelle aucune observation de notre part.

L'affectation du résultat qui vous est proposée, est conforme à la loi et à vos statuts.

En conclusion de vos travaux, nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité du bilan et du compte de résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 1982, qui font apparaître un bénéfice de 80 464 836 francs pour un bilan totalisant 10 125 480 635,68 francs.

Prise de participation :

Nous vous confirmons les prises de participation signalées par votre Conseil d'Administration dans son rapport et concernant les sociétés Cofidis, Logibail, Segerim et Cie.

Paris, le 22 Février 1983

Cabinet Robert Mazars Castel Jacquet et Associés Robert Mazars José Marette

Claude Castel Yves Bahon

Commissaires aux comptes.

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'administration sur la situation et l'activité de la Société pendant l'exercice 1982 et toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Elle prend acte du rapport de Messieurs les Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1982 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1982 présenté par le Conseil d'administration.

Le dividende, qui sera mis en paiement le jeudi 5 mai 1983, ressort à 6,84 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,42 francs. Il correspond au maximum distribuable par titre compte tenu des dispositions de l'article 3 de la loi n° 82-660 du 30 juillet 1982.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, l'assemblée constate que les dividendes nets et les crédits d'impôts correspondants pour les exercices 1979, 1980 et 1981 ont été respectivement de 10,00 francs et 5,00 francs.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial de Messieurs les Commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

Quatrième résolution

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de la Compagnie Bancaire et de Messieurs Jean Chicoye, Henry Duhamel, Loïc de Fouchier.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1989 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

Cinquième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat de censeur de Monsieur Christian de Longevialle pendant une période de six années qui viendra à son terme avec l'assemblée générale ordinaire appelée à se réunir en 1989 pour statuer sur les comptes de l'exercice 1988.

Sixième résolution

L'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations pour un montant de 1 milliard de francs, aux conditions qu'il jugera convenables.

Cette autorisation est donnée pour une période de cinq ans ; elle rend caduque l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 22 avril

Septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi.

Comptes de résultats du Cetelem au 31 décembre

débit	1981		1982	
		915 438 331,16		1 255 645 056,9
Charges d'exploitation bancaire				
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	868 112 955,62		1 178 018 492,33	
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	19 543 967,39		19 548 585,31	
Emprunts contre effets publics ou	040 400 004 00		1 113 569 486,96	
privés	816 102 001,33		44 900 420,06	
• Commissions	32 466 986,90		3 890 271,24	
— Charges sur opérations avec la clientèle	2 084 280,25		54 834 771,69	
— Intérêts sur emprunt obligataire	26 541 666,66			
— Autres charges d'exploitation bancaire	18 699 428,63		18 901 521,72	
Charges de personnel		199 897 123,02		230 015 143,
Impôts et taxes		19 513 152,93		22 034 531,
Charges générales d'exploitation		181 591 486,84		231 998 271,
— Autres travaux, fournitures et services				
extérieurs	120 666 796,69		148 198 609,30	
— Autres charges générales d'exploitation (1)	60 924 690,15		83 799 662,32	
Dotations de l'exercice aux comptes		13 405 822,08		3 479 712
d'amortissements				
Excédent des provisions d'exploitation		FO 004 07F 00		61 442 337
constituées sur les provisions reprises		50 034 075,09		01 442 00.
Charges exceptionnelles et charges sur		101 17		1 594 688
exercices antérieures		1 791 184,47		1 394 000
Dotations de l'exercice aux comptes de		20 454 557 00		32 189 683
provisions hors exploitation		29 454 557,00	3 956 156,00	02 100
— Provision pour investissement			8 201 800,00	
— Provision pour participation des salariés .			20 000 000,00	
— Provision pour éventualités diverses	20 000 000,00			
— Provision pour charges hors exploitation .	15 955,00		31 727,59	
Participation des salariés		5 888 393,00		7 328 54
Intéressement des salariés		1 584 000,00		3 744 300
Impôt sur les sociétés		79 164 414,00		96 595 74
				3 603 08
Contribution exceptionnelle		EC 001 467 01		80 464 83
Bénéfice net de l'exercice		56 081 467,31		00 404 00
				2 030 135 92

(1) Dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 251 678,20 pour 1981 et 249 561,95 pour 1982.

nfrancs)						
crédit	198	31	198	2		
Produits d'exploitation bancaire		1 515 479 859,36		1 984 962 382,67		
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	41 546 154,88		64 651 338,67			
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers .	498 570,78		604 156,83			
• Prêts contre effets publics ou privés	41 047 584,10		64 047 181,84			
— Produits des opérations avec la clientèle .	1 472 081 754,09		1 910 449 704,81			
• Crédits à la clientèle	1 415 797 445,92		1 855 119 911,45			
• Comptes débiteurs de la clientèle	13 852 199,09		28 065 725,84			
• Commissions	42 432 109,08		27 264 067,52			
— Produits des opérations diverses	1 739 038,89		1 078 841,97			
— Produits du portefeuille-titres	112 911,50		8 782 497,22	4		
Produits accessoires		29 971 620,78		32 731 334,23		
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs		1 585 081,76		4 039 628,07		
Reprise des provisions hors exploitation		6 807 445,00		8 402 585,00		
— Sur participation des salariés	5 620 000,00		6 334 000,00			
— Pour investissement	1 187 445,00		2 068 585,00			
		1 553 844 006,90		2 030 135 929,97		

Bilans du Cetelem au 31 décembre

(en francs)				
actif	198	1	198	2
Caisse - Instituts d'émission - Trésor Public - Comptes Courants Postaux		4 750 459,45		4 189 794,92
Banques - organismes et établissements financiers	8 479 727,70	8 479 727,70	25 179 702,06	25 179 702,06
Bons du Trésor - Valeurs reçues en pension ou achetées ferme		352 500 000,00		507 600 000,00
Crédits à la clientèle	43 617 809,19	6 945 656 089,63	2 027 329,59 4 119 255 135,02	8 766 341 181,47
— Autres crédits à court terme	3 447 288 959,93 3 454 749 320,51		4 645 058 716,86	000 000 446 47
Comptes débiteurs de la clientèle		161 638 774,07 4 173 221,24	•	209 992 446,47 1 787 359,52
Comptes de régularisation et divers		152 183 918,00		183 495 208,23 263 171 862,94
Titres de participation et de filiales		248 143 656,52 493 030,00		493 030,00
Immobilisations		103 385 974,96	9	163 230 050,07
		7 981 404 851,57		10 125 480 635,68

(en francs)					
passif	1981 Avant répartition		1982 Avant répartition		982 Epartition
Banques - Organismes et établissements financiers	169 870 464,24	4 105 480,15 137 500 000,00	141 605 480,15	4 105 480,15 137 500 000,00	141 605 480,15
Valeurs données en pension ou vendues ferme	6 529 933 730,60		8 552 580 013,00		8 552 580 013,00
Comptes créditeurs de la clientèle	14 629 851,40		25 672 202,50		25 672 202,50
— Sociétés : comptes ordinaires		6 000 000,00		6 000 000,00	
— Divers : comptes ordinaires		19 672 202,50		19 672 202,50	
Bons de caisse	33 159 000,00		35 945 000,00		35 945 000,00
Comptes de régularisation, provisions et divers	373 043 232,96		453 643 662,26		470 875 599,02
Obligations	300 000 000,00		300 000 000,00		300 000 000,00
Écart de réévaluation - réserve réglementée	73 770 402,85		73 764 162,25		73 764 162,25
Réserves	178 958 725,37		209 811 200,37		273 047 207,34
— Réserve légale		25 192 890,00		25 192 890,00	
— Réserves diverses		154 603 197,22		217 271 782,22	
— Prime d'apport		737 400,00		737 400,00	
Réserve spéciale sur plus-values à long terme		8 632 697,28		9 200 119,25	
— Réserve provenant de plus-values exonérées		20 645 015,87		20 645 015,87	
Capital	251 928 900,00		251 928 900,00		251 928 900,00
Report à nouveau	29 076,84		65 179,15		62 071,42
Bénéfice net de l'exercice	56 081 467,31	To get	80 464 836,00		
	7 981 404 851,57	1	10 125 480 635,68		10 125 480 635,68
hors bilan Engagements par caution et aval	1 107 344 224,42		789 251 434,54		789 251 434,54

Comptes de résultats résumés du Cetelem pour les cinq derniers exercices

débit	1978	1979	1980	1981	1982
Charges d'exploitation bancaire :					
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires:					
• Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers	17,8	17,9	22,4	19,5	19,5
• Emprunts contre effets publics ou privés	281,9	359,6	583,9	816,1	1113,6
• Commissions	6,4	21,8	39,0	32,5	44,9
— Charges sur opérations avec la clientèle	_		0,1	2,1	3,9
— Autres charges d'exploitation bancaire	12,2	14,9	16,5	18,7	18,9
— Intérêts sur emprunt obligataire	_	_	_	26,5	54,8
Charges de personnel	119,5	147,3	169,7	199,9	230,0
Impôts et taxes	13,4	11,1	15,6	19,5	22,0
Charges générales d'exploitation :					
— Autres travaux, fournitures et services			1010	100.7	148,2
extérieurs	62,4	80,2	101,9	120,7	
— Autres charges générales d'exploitation	40,3	49,3	56,7	60,9	83,8
Dotation de l'exercice aux amortissements	1,1	1,8	2,1	13,4	3,5
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	0,3	3,1	38,5	50,0	61,4
Charges exceptionnelles	0,6	0,9	1,2	1,8	1,6
Dotation de l'exercice aux provisions hors- exploitation	15,2	28,9	29,7	29,4	32,2
Participation des salariés et intéressement	3,4	8,1	6,9	7,5	11,1
Impôt sur les sociétés	42,7	59,7	61,8	79,2	96,6
Contribution exceptionnelle	2,6	_	_	<u> </u>	3,6
Bénéfice net (1)	37,8	35,6	41,5	56,1	80,5
	657.6	940.2	1 187,5	1553,8	2 030,
(1) Etabli après dotation à la provision pour éventualités	657,6	840,2	1 107,5	1000,0	2 000,
diverses de	10,0	20,0	20,0	20,0	20,0

(en millions de francs)

crédit	1978	1979	1980	1981	1982
Produits d'exploitation bancaire :					
 Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires: 					
 Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers 	0,2	10,5	0,5	0,5	0,6
• Prêts contre effets publics ou privés		_	22,5	41,0	64,0
— Produits des opérations avec la clientèle :					1995
• Crédits à la clientèle	601,9	745,6	1 064,4	1 415,8	1 855,1
• Comptes débiteurs de la clientèle	5,8	6,9	9,3	13,9	28,1
• Commissions	25,0	49,5	57,6	42,4	27,3
— Produits des opérations diverses	1,9	2,1	2,2	1,7	1,1
— Produits du portefeuille-titres :					
• Titres de participation et filiales	6,9	0,1	0,1	0,1	8,8
• Prêts participatifs	0,5	0,8	2,4	1,6	4,0
Produits accessoires	11,8	18,0	22,1	30,0	32,7
Produits exceptionnels	_	3,0	_	_	
Reprise de provisions hors exploitation	3,6	3,7	6,4	6,8	8,4
	657,6	840,2	1 187,5	1553,8	2 030,1

Bilans résumés du Cetelem

du Cetelem

pour les cinq derniers exercices
(avant répartition)

(en millions de francs)

actif	1978	1979	1980	1981	1982
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux	9,9	11,4	43,8	4,8	4,2
financiers: — Comptes ordinaires	8,7	1,5	15,7	8,5	25,2
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou	0,1	1,0	15,7	0,5	20,2
achetées ferme	-	p.m.	375,0	352,5	507,6
Crédits à la clientèle :					
— Créances commerciales	0,6	0,7	0,2	43,6	2,0
— Autres crédits à court terme	3 315,0	3 552,2	3 483,3	3 447,3	4 119,2
— Crédits à moyen terme	128,5	1 192,0	2 413,0	3 454,7	4 645,1
— Crédits à long terme	_		0,1	-	-
Comptes débiteurs de la clientèle	36,8	57,1	73,9	161,6	210,0
Chèques et effets à l'encaissement	3,8	2,5	3,2	4,2	1,8
Comptes de régularisation et divers	73,9	96,8	136,2	152,2	183,5
Titres de participation et de filiales	245,5	247,8	248,9	248,1	263,2
Prêt participatif	_	-	_	0,5	0,5
Immobilisations	92,6	97,3	102,7	103,4	163,2
	3 915,3	5 259,3	6 896,0	7 981,4	10 125,5

(en millions de francs)

passif	1978	1979	1980	1981	1982
Banques, organismes et établissements financiers :					
— Comptes ordinaires	152,2	158,9	150,3	19,9	4,1
— Emprunts et comptes à terme	154,5	150,0	300,0	150,0	137,5
Valeurs données en pension ou vendues ferme	3 028,7	4 305,3	5 752,2	6 529,9	8 552,6
Comptes créditeurs de la clientèle :					
— Divers comptes ordinaires	9,9	11,3	10,5	14,6	25,7
Bons de caisse		-	9,6	33,2	35,9
Comptes de régularisation, provisions et divers	97,9	139,8	156,3	373,0	453,7
Obligations	-	-	-	300,0	300,0
Écart de réévaluation : réserve réglementée	135,4	135,4	135,4	73,8	73,8
Réserves	160,7	138,7	155,8	179,0	209,8
Capital	138,2	184,3	184,3	251,9	251,9
Report à nouveau	p.m.	p.m.	0,1	p.m.	p.m.
Bénéfice net de l'exercice	37,8	35,6	41,5	56,1	80,5
	3 915,3	5 259,3	6 896,0	7 981,4	10 125,5
					- 11
hors bilan : Engagements par caution et aval	806,9	1 523,6	1 404,5	1 107,3	789,3

Portefeuille-titres

au 31 décembre 1982

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire en francs
1. Participations françaises Cofica Cofidis S.A. d'HLM APEC Habitation Cardif Cetebail Société d'Informatique et de Système Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire	1728 211 150 000 40 1 450 2 000 3 147 4 537	99,75 15,00 4,00 1,00 20,00 10,49 22,69	245 329 519,60 15 000 000,00 120 000,00 133 100,00 200 000,00 324 957,34 453 700,00
2. Participations étrangères Family Consumer Crédit	120 000	20,00	1 115 320,00 25 495,00
3. Divers Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 francs	_	_	369 771,00
Valeur d'inventaire au 31 décembre 1982			263 171 862,94
S.A. Foncière de la Compagnie Bancaire Société Logibail Segerim & Compagnie Diverses S.C.I. et S.A.I.	340 276 50 000 120 000	11,94 (1) 26,60 (1) 26,67	74 048 752,00 5 000 000,00 12 000 000,00 764 697,26
			91 813 449,26

⁽¹⁾ Ces pourcentages ont été ramenés à 20 % par suite d'une augmentation de capital intervenue en janvier 1983

Renseignements concernant les filiales et les participations (articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

(en milliers de francs)

(en milliers de francs)	Capital	Réserves	Ca	% du apital étenu	d'in de	aleur ventaire s titres tenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
1. Participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital du Cetelem a) Filiales :											
Cofica 5, avenue Kléber, 75116 Paris b) Participations : Foncière de la Compagnie Bancaire	86 625	193 694		99,75		245 330	_	-	1 334 596	59 101	8 639
5, avenue Kléber, 75116 Paris	285 057	356 427		11,94	(2)	74 049	5 970	_	99 890	26 980	
Cofidis 64, rue du Rocher, 75008 Paris	100 000	-		15,00		15 000		_	4 638	1 205	-
Logibail 5, avenue Kléber, 75116 Paris Segerim & Cie	18 800	-	(1)	26,60	(2)	5 000	37 000	_	_	_	-
5, avenue Kléber, 75116 Paris	45 000	_	(1)	26,67	(2)	12 000	_	_		_	-
2. Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1 % du capital du Cetelem a) Filiales françaises b) Filiales étrangères c) Participations françaises d) Participations étrangères	=	Ξ				_ _ _ 1 702 _ 1 140	_ 32 424 _	==			_ _ _ _ 93 _

⁽¹⁾ Ces pourcentages ont été ramenés à 20 % par suite d'une augmentation de capital intervenue en janvier 1983. (2) Ce montant est inscrit dans le poste « immobilisations »

Résultats financiers de la société

au cours des cinq derniers exercices (articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE PARTY.	Manager of the state of the sta	the state of the s	
	1978	1979	1980	1981	1982
Situation financière en fin d'exercice a) Capital social en francs	138 209 000 1 382 090	184 278 600 1 842 786	184 278 600 1 842 786	251 928 900 2 519 289	251 928 900 2 519 289
actions					
2. Résultat global des opérations effectives (en milliers de francs)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	640 055	846 838	1 165 431	1 541 791	1 992 526
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	97 074 42 708	129 114 59 698	173 532 61 778	228 140 79 164	274 172 96 596
d) bénéfice après impôt, amortissements et provisions	37 818 13 821	35 637 18 428	41 535 18 428	56 081 25 193	80 465 17 232
3. Résultat des opérations, réduit à une seule action ajustée					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions (3)	21,95	28,03	45,12	59,13	70,49
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	15,27 5,58	14,39 7,44	16,77 7,44	22,26 10,00	31,94 6,84
4. Personnel					
a) Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	1 110	1 164	1 180	1 164	1 209
b) Montant de la masse salariale (en milliers de francs)	78 931	93 389	108 581	125 390	146 703
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.) (en milliers de francs)	44 028	62 023	68 037	81 979	94 385
(1) Le bénéfice est établi après dotation à la provision pour éventualités diverses (milliers de francs)	10 000	20 000	20 000	20 000	20 000

2) Opérations financières réalisées par la Société et coefficients d'ajustement :

• en 1979 : augmentation du capital de 138 209 000 francs à 184 278 600 francs par incorporation de la prime d'apport de 46 069 600 francs.

d'actions aux salariés.

Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance les janver 1981.

Coeffficients d'ajustement : 0,5581 en 1977 et 1978 0,7440 en 1979 et 1980

^{**}Tous les titres ont été émis ou créés - jouissance le janvier 1979

• en 1981 : augmentation du capital de 184 278 600 francs à 245 704 800 francs par incorporation de la réserve de réévaluation de 61 426 200 francs.

augmentation du capital de 245 704 800 francs à 251 928 900 francs effectuée en application de la loi du 24/10/80 sur la distribution

⁽³⁾ Compte non tenu des résultats consolidés de sa filiale Cofica.

Comptes de résultats de Cofica au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	1981	1	198	2
Charges d'exploitation bancaire. — Charges sur opérations de trésorerie et opération interbancaires. • Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers. • Emprunts contre effets publics ou privés. • Commissions. — Autres charges d'exploitation bancaire. Charges de personnel. Impôts et taxes. Charges générales d'exploitation. — Autres charges générales d'exploitation. — Autres charges générales d'exploitation. Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements. Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises. Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs. Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation. — Provision pour investissement. — Provision pour participation des salariés. — Provision pour éventualités diverses. Participation des salariés Intéressement des salariés Intéressement des salariés Impôt sur les sociétés Contribution exceptionnelle	1981 626 124 1 379 600 700 24 045 5 864 142 044 29 412 1 442 4 309 10 000	631 988 122 537 14 915 171 456 824 30 686 2 957 15 751 2 736 1 077 53 954	792 988 1 593 762 882 28 513 6 025 173 524 35 578 2 696 4 605 —	799 013 138 618 16 937 209 102 722 42 161 4 029 7 301 4 995 2 102 58 947
Bénéfice de l'exercice		38 902		2 019 59 101
		1 087 783		1 345 047

crédit	198	31	198	32
Produits d'exploitation bancaire — Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires • Institut d'émission, banques, organismes et établissements financiers • Prêts contre effets publics ou privés — Produits des opérations avec la clientèle • Crédits à la clientèle • Comptes débiteurs de la clientèle • Commissions — Produits des opérations diverses — Produits du portefeuille-titres • Titres de participation et filiales Produits accessoires	21 965 596 21 369 1 030 167 1 015 585 10 530 4 052 1 891 —	1 054 023	58 113 631 57 482 1 247 421 1 209 342 35 340 2 739 741 2 000 2 000	1 308 275
Produits accessoires Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs Reprise de provisions hors exploitation — Sur participation des salariés — Pour investissement	2 642 1 912	25 920 3 286 4 554	4 309 1 528	28 951 1 984 5 837
		1 087 783		1 345 047

Bilans de Cofica au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	198	31	1982	
Caisse - Instituts d'émission - Comptes Courants Postaux		3 534		2 989
Banques - organismes et établissements financiers		34 220		35 647
— Comptes ordinaires	34 220		35 647	
Bons du Trésor - Valeurs reçues en pension ou achetées ferme		157 500		645 900
Crédits à la clientèle		4 670 403		5 419 606
— Créances commerciales (1)	193 073		235 952	
— Autres crédits à court terme	1 293 507		1 246 385	
— Crédits à moyen terme	3 183 823		3 937 269	
Comptes débiteurs de la clientèle (2)		52 701		62 658
Chèques et effets à l'encaissement		560		3 346
Comptes de régularisation et divers		100 381		108 755
Titre de participation et de filiales		29 746		29 667
Immobilisations		72 196		74 632
		5 121 241		6 383 200

(1) Déduction faite de la provision pour réescompte, qui figurait antérieurement au passif.
(2) Déduction faite des provisions pour créances douteuses, qui figuraient antérieurement au passif.

passif	198	31	198	32
Banques - Organismes et établissements financiers — Comptes ordinaires Valeurs données en pension ou vendues ferme Comptes créditeurs de la clientèle — Divers comptes ordinaires Comptes de régularisation, provision et divers Écart de réévaluation - réserve réglementée Réserves — Réserve légale — Réserves diverses — Prime d'apport — Réserve spéciale sur plus-values à long terme	18 941 32 787 8 663 156 466 2 308 5 976	18 941 4 627 625 32 787 161 525 5 681 188 013	9 512 20 038 8 663 198 194 2 308 5 976	9 512 5 869 225 20 038 162 286 5 681 229 741
— Réserve provenant de plus-values exonérées	14 600	86 625 44 5 121 241	14 600	86 625 92 6 383 200
Hors bilan Engagements par caution et aval		296 595		326 075

Comptes de résultats financiers de Cofibail

au 31 décembre

(en milliers de francs)

débit	1981	1982	crédit	1981	1982
Frais généraux	45 735	49 484	Produits bruts	161 167	193 824
Frais de personnel Impôts et taxes Autres frais généraux	2 112 517 43 106	2 433 810 46 241	Produits divers	913	1 237
Frais financiers	96 216 75	113 265 80	Reprise de la provision pour participation	384	777
Dotation aux provisions	4 665	4 145	Profits sur exercices antérieurs	153	568
Pertes exceptionnelles	406	556			
Participation des salariés	545	702			
Provision pour investissement	287	379			
Provision pour intéressement	194	286			
Provision pour participation	777	626			
Impôt sur les sociétés	6 975	13 289			
Dotation à la provision pour éventualités diverses	_	_			
Bénéfice net de l'exercice	6 742	13 594			
	162 617	196 406		162 617	196 406

Bilans financiers de Cofibail

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1981	1982	passif	1981	1982
Encours financiers	712 950	794 178	Fonds propres financiers	44 701	58 228
Immobilisations	295	248	Provisions	6 1 1 5	2 663
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles	44,000	07.050	Emprunts obligataires	14 000	14 000
terme ou disponibles	41 236	37 058	Crédits à moyen terme	183 334	342 000
			Avances	201 000	168 000
			Dettes à court terme	305 331	246 593
	754 481	831 484		754 481	831 484

Comptes de résultats financiers de Cetebail

au 31 décembre

10412 # 119 11

(en milliers de francs)

débit	1981	1982	crédit	1981	1982	
Frais généraux	2 767	2 779	Produits bruts	10 286	10 325	THE PARTY
Frais financiers	5 466	5 798	Produits divers	110	126	
Dotation aux amortissements	373	368	Reprise de la provision	27	71	Table 1815
Dotation aux provisions	254	312	pour participation	21	('	
Pertes sur exercices antérieurs	25	40				
Participation et intéressement	37	126				
Provision pour investissement	10	40				State State
Provision pour participation	71	115				
Impôt sur les sociétés	732	510				
Bénéfice net de l'exercice	688	434				
	10 423	10 522		10 423	10 522	Section 2

Bilans financiers de Cetebail

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

(en milliers de francs)					
actif	1981	1982	passif	1981	1982
Encours financiers	42 009	35 306	Fonds propres financiers	2 439	2913
Immobilisations	945	632	Provisions	71	115
Valeurs réalisables à court	0.000	3018	Crédits à moyen terme	5 000	-
terme ou disponibles	2 093	3016	Avances	34 000	33 000
			Dettes à court terme	3 537	2 928
	45 047	38 956		45 047	38 956

Comptes consolidés

commentaires sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés de Cetelem sont établis selon les mêmes méthodes que celles retenues par la Compagnie Bancaire pour l'établissement de ses propres comptes consolidés. Ils ont été cette année établis sur une période de cinq ans.

Pour l'exercice 1978, les sociétés consolidées sont le Cetelem, Cofica (filiale du Cetelem à 99,7 % a 31 décembre 1981) et Cofibail (filiale à 100 % de Cofica); pour les exercices suivants s'est ajoutée Cetebail détenue à 20 % par le Cetelem et 80 % par Cofica et dont 1979 a été le premier exercice d'activité. Ces sociétés font l'objet d'une consolidation intégrale.

1 - Le compte de résultats consolidés

Pour le Cetelem et Cofica, les produits bruts correspondent principalement aux agios dus par la clientèle au cours de l'exercice.

Pour Cofibail et Cetebail, les produits bruts de l'exercice sont égaux à la différence entre les loyers échus et les amortissements « financiers », ces derniers correspondant pour chaque opération de location assortie de promesse de vente, à un rendement constant des capitaux engagés. Le solde des pertes et profits divers regroupe pour l'essentiel les pertes et profits sur exercices antérieurs et la variation nette au cours de l'exercice des provisions pour participaton des salariés.

Les revenus du portefeuille-titres s'entendent à l'exclusion des dividendes internes à l'ensemble des sociétés consolidées.

La participation et l'intéressement des salariés représentent les sommes attribuées au personnel au titre des différents accords conclus dans le Groupe de la Compagnie Bancaire.

L'impôt sur les résultats d'exploitation donne lieu à différentes corrections découlant des principes de consolidation retenus et dont les principales sont :

a) pour Cofibail et Cetebail, le calcul d'un impôt assis sur leurs résultats financiers ;

b) la constitution d'une provision pour impôt au titre des dividendes internes à l'ensemble des sociétés que celles-ci sont appelées à recevoir.

Le résultat net d'exploitation ainsi obtenu s'entend enfin avant que soient dotées — ou reprises — les provisions pour éventualités diverses et pour investissement : ces provisions, affectées à la couverture de risques non spécifiques, présentent en effet le caractère de réserves.

2 - Le bilan consolidé (après répartition)

Les concours à la clientèle figurant à l'actif sont enregistrés en capital. En ce qui concerne Cofibail et Cetebail, ils sont appréciés au travers de l'encours financier déterminé après calcul des amortissements financiers. En outre, ils incluent les encours impayés, nets de provisions pour créances douteuses constituées.

Les fonds propres tiennent compte des modifications résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus ; ils intègrent en particulier les provisions à caractère de réserves.

Comptes de résultats consolidés du Cetelem

(en milliers de francs)

	1978	1979	1980	1981	1982
1. Recettes Brutes	1 291 087	1 564 788	2135778	2765751	3 472 56
Cetelem	642 701	826 798	1 171 157	1536163	1996 692
Cofica	519 483	585 138	811 468	1055590	1269776
Cofibail	124 641	149 614	141 922	162 080	195 061 -
Cetebail	124041	3004	7358	10 368	10412 7
Solde des pertes et profits		0004	7 000	10 000	10412 6
livers	4 040	188	3790	1 437	478
Revenus du portefeuille-	7070	100	0700	140.	
citres	222	46	83	113	143
		,,,			
2. Intérêts et agios					
lébiteurs	642 855	778 861	1 196 150	1 623 796	21078
PRODUITS BRUTS					
D'EXPLOITATION	648 232	785 927	939 628	1 141 955	1 364 7
S. Charges d'exploitation	464 735	575 656	740 410	865 096	10249
Frais généraux :	404 7 33	373 030	740410	003 090	10243
Frais de personnel	195 018	235 861	273 857	324 574	371 066
Charges fiscales	193010	255 00 1	213031	324314	371000
l'exploitation	18748	19577	28 565	34 932	39 806
Autres frais généraux	229 919	283 148	358 848	390 689	478 307
Dotation aux	229319	203 140	336 646	390 009	470307
amortissements	1772	2578	3 300	14 678	4 650
Dotation aux provisions	1112	2370	3 300	14070	4000
our risques	10770	19917	64 537	88 162	111 878
Participation et	10770	19917	04 557	00 102	111070
intéressement des salariés .	8 508	14 575	11 303	12 061	19 284
			1,000	1200.	10201
RESULTAT BRUT			and the second second		
D'EXPLOITATION	183 497	210 271	199 218	276 859	3397
Impôt sur les résultats					
l'exploitation et					
contribution					
exceptionnelle	91 381	102 783	96 406	138 774	1725
	01001	102700	30 400	130774	1723
RESULTAT NET					
D'EXPLOITATION	92 116	107 488	102 812	138 085	167 1
Part des tiers associés					
au capital des filiales	8 293	159	109	151	1
RESULTAT NET					
D'EXPLOITATION					
CONSOLIDÉ DU					
CETELEM	83 823	107 329	102703	137 934	1670
En francs par action ajustée	(1) 33,85	43,33	41,47	54,75	66,
RESULTATS HORS					
EXPLOITATION NETS.	-2456	- 1 365	- 528	-2056	+11
Part des tiers	- 27 - 2 429	- 4 -1361	- 3	- 4	

⁽¹⁾ Coefficients d'ajustement : 0,5581 pour 1978 ; 0,7440 pour 1979 et 1980 ; 1,00 pour 1981 et 1982.

Bilans consolidés du Cetelem

au 31 décembre (après répartition)

(en milliers de francs)

actif	1978	1979	1980	1981	1982
Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, C.C.P., Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire - comptes à vue	79 564 79 564 —	68 074 68 044 30	672 083 122 083 550 000	576 567 66 567 510 000	725 658 78 058 647 600
Concours à la clientèle	6 696 556	8 859 287	11 041 450	12 610 374	15 312 493
Comptes de régularisation et débiteurs divers	166 970	186 205	250 148	268 479	313 930
Titres de participation	6 438	5 026	6 187	3 819	18 797
Immobilisations	149 276	158 189	168 473	168 542	230 898
	7 098 804	9 276 781	12 138 341	13 627 781	16 601 776

passif	1978	1979	1980	1981	1982	
Institut d'émission, Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire comptes à vue comptes et emprunts à échéance	6 405 454 476 292 5 929 162	8 484 116 260 652 8 223 464	11 129 218 238 215 10 891 003	11 887 640 273 414 11 614 226	14 666 356 264 617 14 401 739	
Compte d'entreprises, de particuliers et divers	33 774	28 050	163 186	215 576	216 655	
- comptes à vue	33 774 —	28 050 —	38 624 124 562	47 417 168 159	45 710 170 945	
Comptes de régularisation et créditeurs divers	135 425	174 597	172 140	434 111	477 285	
Emprunts obligataires	14 000	14 000	14 000	314 000	314 000	
Fonds propres - part des tiers	510 151 14 884 495 267	576 018 972 575 046	947 658 850	776 454 962 775 492	927 480 1 079 926 401	
	7 098 804	9 276 781	12 138 341	13 627 781	16 601 776	
Hors bilan: Engagements par caution et aval	928 948	1 541 111	1 353 070	1 043 287	742 949	

Evolution des caractéristiques d'exploitation de Cetelem Cetebail - Cofica - Cofibail

Montants en millions de francs	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1982/1981	Moyenne annuelle 1982/1973
L'activité												
Production en montant	3813	3768	4804	6 229	6 953	7 890	10 360	10 115	10 002	12750	+ 27 %	+ 14 %
Production en nombre (milliers de dossiers)	1 023	968	983	1 051	1008	1 015	1119	950	811	994	+ 23 %	_
Montant moyen du dossier produit (francs)	3 300	3 400	4 300	5 300	6 200	7 000	8 300	9 500	10 800	11 300	+ 5%	+ 15 %
Encours géré en montant, fin d'année	3 882	3818	4 483	5 807	6 6 7 9	7 9 2 9	10740	12586	13 562	15 970	+ 18 %	+ 17 %
En cours gérés en montant, moyenne annuelle	3615	3850	3937	5278	6261	7146	9437	11 634	13 001	14 648	+ 13 %	+ 17 %
Encours géré en nombre, moyenne annuelle (milliers de dossiers)	1 509	1642	1 587	1 657	1768	1791	1 904	1 984	1958	2063	+ 5%	+ 4%
Encours moyen du dossier, moyenne annuelle (francs)	2400	2340	2 480	3 180	3540	3 990	4 950	5 860	6 6 4 0	7100	+ 7%	+ 13 %
Les moyens												
Effectifs au 31 décembre	1 698	1741	1779	1 797	1811	1 868	1 920	1919	1910	1 992	+ 4%	+ 2%
Effectifs moyens	1 660	1741	1 757	1 795	1 802	1841	1 902	1 926	1911	1 955	+ 2%	+ 2%
Nombre d'implantations au 31 décembre	97	99	104	117	127	137	150	155	163	180	+ 3%	+ 6%
Fonds propres consolidés au 31 décembre après répartition	273	269	323	369	424	495	575	659	776	926	+ 19 %	+ 15 %
Les résultats							11-16		26			
Résultat net d'exploitation consolidé	17,8	4,4	42,5	52,8	66,3	83,8	107,3	102,7	137,9	167,0	+21 %	+ 28 %
Résultat par action ajustée (francs) (1)	7,2	1,8	17,2	21,3	26,8	33,8	43,3	41,5	54,7	66,3	+ 21 %	+ 28 %
Dividende par action ajustée (francs) (1)	3,3	3,3	3,3	4,5	4,5	5,6	7,4	7,4	10,0	6,8	_	+ 8%
Fonds propres consolidés par action ajustée (francs) (1)	110,2	108,6	130,3	148,9	171,2	199,9	232,2	266,1	308,0	367,6	+ 19 %	+ 14 %
Rentabilité nette des fonds propres consolidés en % : résultat net d'exploitation consolidé	6,7	1.6	15,8	16,4	18,0	19,8	21,7	17.9	20,9	21,5	+ 3%	
Fonds propres début exercice	0,1	1,0	10,0	10,4	10,0	19,0	21,7	17,9	20,9	21,5	+ 3%	+ 14 %

implantations

Cetelem région parisienne province

Paris-Haussmann - 3, rue du Havre -Paris 8º Paris-Magenta - 100, boulevard Magenta -Paris 10º

Paris-Philippe-Auguste - 119, av. Ph.-

Paris-Montparnasse - 11, rue Bourdelle -Paris 150 Paris-Kléber - 29, avenue Kléber - Paris 16° Paris-Grand-Champs - 15/23, rue des Grands-Champs

Paris 20º Paris-Nation - 7/9, rue des Grands-Champs -Paris 20e

Bourg la Reine - 3 à 7, rue de Bièvre Cachan - 165, avenue Aristide-Briand Chelles - 42/44, avenue du Maréchal-Foch Créteil - Centre Commercial Régional Drancy - 1 à 15, avenue Henri-Barbusse Evry - place des Terrasses de l'Agora Kremlin-Bicêtre - 112, avenue de Fontainebleau

Levallois-Perret - Centre Gustave-Eiffel, 25, rue d'Alsace

Melun - 16, boulevard Chamblain Montreuil - Centre Commercial, 93, niveau: haut

Nanterre - 24/28, rue de Stalingrad Nanterre - 47 bis, rue de Stalingrad Nogent-sur-Marne - 64, grande rue Charles de Gaulle

Pontoise - 24, rue de l'Hôtel Dieu Rungis - Belle Epine - Centre Commercial Saint-Denis - 5, rue des Chaumettes Saint-Denis - 62/64, rue Danielle-Casanova Saint-Ouen-l'Aumône - Centre Commercial -Av. du Gl-de-Gaulle

Sarcelles - 32/34, avenue du 8 mai 1945 Trappes - 10, rue Jean-Jaurès Versailles - 2, rue Jean-Houdon Villemomble - 4/6, Grande rue

Angers - 1, quai Felix-Faure Angoulème-24/26, boulevard de Bury Annecy - le Concorde - 2, avenue Zanarolli Arras - 16, Square Saint-Jean Arras - 17, rue Méaulens Avignon - 59, avenue Monclar Bordeaux - 33 à 41, cours d'Albret Bordeaux - 9, boulevard Wilson Auguste - Paris 11º Bordeaux - La Croix du Mail, cours d'Albret Paris-Italie- 7, rue Fernand-Widal -Paris 13° Bourges - 2, place Juranville Brest - 50, rue du Château Brest - 27, rue de Lyon Bron - 191, avenue Saint Exupéry Caen - 43 à 49, rue de la Pigacière Caen - 5, rue Roger-Bastion

> Margeride Compiègne - 4, rue de l'Ecu Dijon - 6, place Saint-Bénigne Dijon - Centre Dauphine Dijon - 19, rue du Château Grenoble - 2, avenue Félix-Viallet Grenoble - 2, place Pasteur La Rochelle - Zone C^{iale} de Beaulieu Est

Clermont-Ferrand - 2, avenue Julien

Clermont-Ferrand - 43, avenue de la

Puilboreau Le Havre - 17, rue

Bernardin-de-Saint-Pierre Le Mans - 49, avenue du Général-de-Gaulle Le Mans - 4, allée du Bourg d'Anguy Le Mans - rue Pasteur Lille - 6. avenue Foch Lille - 92 bis. rue des Stations Lille - 2, rue du Cirque Limoges - 2, rue Fitz-James Lorient - 58, cours de Chazelles Lyon-20, rue Childebert - Lyon 1er

Lyon - 82, avenue du M1 de Saxe - Lyon 3º Marseille - 19, rue Borde - Marseille 8º Marseille-Cabries - Expobat, plan de Campagne Cabries Marseille-Cantini - 25, avenue Jules-

Cantini - Marseille 6º Marseille-Granoux - 23, rue Granoux -Marseille 4º

Marseille - 314, avenue du Prado -

Marseille - 12, rue de la République -

Marseille ler Metz - 8, rue Pasteur Metz - 8, avenue Foch

Montpellier - 9, boulevard Sarrail Montpellier - 14, bd. du jeu de Paume Nancy - 82, rue Saint-Georges Nancy - 34, rue Stanislas Nantes - 4, allée de Turenne

Nantes - 10, rue Voltaire Nice - 16, rue Trachel Nice - 49, boulevard Victor-Hugo

Orléans-Jeanne-d'Arc - 13, rue

Jeanne d'Arc Orléans-Grenier à Sel - 13/15, rue du Granier-à-Sal

Orléans - 37, avenue de Paris Pau - 8/10, rue du Maréchal-Joffre Perpignan - 83, rue du Mal Foch Reims - 2, rue Carnot Reims - 8, rue de l'Ecrevisse Reims - 18 rue Simon Reims - 3, rue du Marc Rennes - 23, quai Chateaubriand Rennes - 16, rue de Plélo Rouen - 4/12, boulevard des Belges Rouen - 57, rue Orbe Saint-Etienne - 1, boulevard des Etats-Unis Saint-Etienne - 1, place Jean-Jaurès

Saint-Etienne du Rouvray - 74/76, rue Paul

Saint-Herblain - La Harlière - rue de la Mayenne Strasbourg - 3,rue du 22 Novembre

Strasbourg - 11, rue de la 1º Armée Tassin-la-demi-lune - 3, avenue du Général-Brosset

Toulon - 1, avenue Vauban Toulon - 427, avenue Franklin Rooswelt Toulouse - 6, place Wilson Toulouse - 19, rue Bayard Tours - 8, rue du Docteur-Fléming Centre d'affaires Champs-Girault

Valenciennes - 2, avenue des Dentellières Valenciennes - 9/11, rue des Glatignies Villeurbanne - 89, cours Emile-Zola Villeurbanne - 2, cours de la République

Lens - 38, avenue Alfred Maes Lille - 205/207, rue Nationale Limoges - 2, rue Fitz-James Lyon - 50, boulevard des Belges Marseille-Chartreux -16 à 32, bd. de la Fédération

Marseille 4° Marseille Borde - 11, rue Borde Marseille 8° Marseille-Prado - 452, avenue du Prado-Marseille 8º

Metz - 15, route de Woippy Montpellier - 34, boulevard Pedro-de-Luna Mulhouse - 35/37, avenue Aristide-Briand Nancy - 12, boulevard Louis-Barthou - 54 -Vandœuvre

Nantes - 66, boulevard Jean XXIII Nice - 7, rue Guiglia Nîmes - 1045, avenue du Maréchal-Juin Orléans- 8 bis, rue des Minimes Pau - 9, avenue de la Résistance

Quimper - 36, rue Amiral-Ronarc'h Reims - 2, place de l'Hôtel-de-Ville Rennes - 9, avenue de Mail Roubaix - 14, rue Pierre-Motte Rouen - 4/12, boulevard des Belges Rouen-Saint-Sever - 39/41, rue Malherbe Saint-Brieuc - 11, boulevard

Georges-Clémenceau Saint-Etienne - 11 D, cours Fauriel Strasbourg - 23, boulevard Jacques-Preiss Toulouse - 6/8, avenue de Fronton Tours - 5, rue Néricault-Destouches Troyes - 30 D, boulevard Victor-Hugo Valence -247, avenue Victor-Hugo Valenciennes - 2, avenue des Dentelières

Cofica région parisienne province

Paris-Brune - 5, place de la Porte-de-Châtillon-Paris 14° Paris-Chapelle - 47, rue de la Chapelle -Paris 18e

Paris-Malesherbes - 185, boulevard Malesherbes - Paris 17º Paris-St. Marcel - 68, boulevard St. Marcel-Paris 13º

Paris-Nation - 45/47, cours de Vincennes -Paris 20° Aulnay-Sous-Bois - 2, rue de Pontoise

Chelles - 15 bis, avenue du Maréchal-Foch Courbevoie - 39, boulevard de la Paix Evry - France-Evry - boulevard de France Melun - 29, rue Saint-Ambroise Pontoise - 24, rue de l'Hôtel-Dieu Saint-Germain-en-Laye - 122, avenue du Pdt. Roosevelt

Saint-Maur - 2, rue de la Varenne Versailles - 15, rue du Général Leclerc Vitry-Châtillon - 85, route Nationale

Bordeaux - rue Claude-Bonnier Bourges - résidence des Platanes, place Juranville Bron-34, avenue Franklin-Roosevelt Caen - 4, place du 36° R.I. Calais - 140, boulevard Gambetta Cambrai - 4, rue du Général de Gaulle Carcassonne - 76, allée d'Iéna

Joseph-de-Carayon-Latour

Angers - 39, boulevard du Roi-René

Angoulème - 256, rue de Périgueux

Annecy - 8, rue Sommeiller

Arras - 1, square Saint-Jean

Bordeaux - 3, rue

Avignon - 59, avenue Monclar Besançon - 7, avenue Elisée-Cusenier

Castres - 13, boulevard des Docteurs-Aribat Chartres - 11, place de la Poissonnerie Clermont - Ferrand - 68, rue Blatin Creil - 42, rue du Maréchal-de Lattre-de-Tassigny

Dijon - 21. boulevard de Brosses Evreux - 51, avenue Franklin-Roosevelt Grenoble - 30, cours de la Libération Laon - 3 bis, avenue Aristide-Briand La Rochelle - 31, quai Maubec Le Havre - 8 bis, rue Madame-La-Fayette Le Mans - 1, rue de la Galère

allocution du président

Cetelem 21 avril 1983

Mesdames, Messieurs,

L'évolution de l'économie de notre pays a été, en 1982, différente de celle de ses principaux partenaires.

Les politiques menées chez ces derniers ont en effet réduit l'activité, mais elles ont également ralenti sensiblement la dérive des prix.

En France, la consommation a enregistré une forte poussée pendant le premier semestre sous l'effet de la politique de relance mise en œuvre en 1981, mais ni la demande étrangère ni l'investissement ne l'ont ensuite relayée pour susciter une reprise générale de notre économie.

Les écarts se sont aggravés, en matière de hausse des prix et de déficit commercial, avec les autres grands pays industrialisés, contraignant ainsi le gouvernement français, en juin, à dévaluer le franc et à bloquer les prix et les salaires.

Les effets de ces décisions n'ont pas permis, depuis lors, d'infléchir suffisamment la tendance. Aussi s'est-il avéré nécessaire, en mars 1983, de rajuster la parité de la devise nationale, le gouvernement prenant parallèlement de nouvelles mesures en matière fiscale et de contrôle des changes.

Votre société a poursuivi, en 1982, selon sa politique constante depuis sa création il y a 30 ans, l'amélioration de la qualité des services rendus à ses partenaires de la distribution et des produits mis à la disposition de sa clientèle particulière.

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris de renforcer la cohésion et la clarté de la communication du Cetelem : nous voulons mieux expliquer en quoi consiste notre métier et la façon dont nous l'exerçons, informer plus largement nos apporteurs d'affaires, nos clients et en général tous les consommateurs sur ce que nous leur proposons.

La puissance de traitement de notre centre informatique a été accrue, le nombre de terminaux installés dans nos agences et notre siège a été augmenté: notre système de télétraitement est ainsi devenu plus performant.

Enfin, une direction des Affaires Sociales a été créée au sein du Secrétariat Général de votre société, avec pour mission l'élaboration et le suivi d'une politique active de personnel, notamment en ce qui concerne l'évolution des carrières, la promotion et la formation, ainsi que l'application des nouvelles lois sociales.

Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport de votre Conseil, la consommation des ménages est restée soutenue en 1982, malgré un contexte économique général qui s'avèrait peu satisfaisant.

La demande sur nos marchés a été forte et votre société et ses filiales, abordant l'année avec des disponibilités au regard de l'encadrement du crédit, ont pu tirer parti du dynamisme que vous leur connaissez pour augmenter de façon significative le montant des financements consentis; elles ont ainsi redonné un nouvel essor à leur activité qu'elles avaient dû limiter au cours des deux années précédentes.

La poursuite d'une gestion rigoureuse, notamment en matière financière, et la maîtrise du recouvrement des créances impayées ont permis au Cetelem et à ses filiales de dégager des bénéfices qui, consolidés, s'établissent à 167 millions de francs, en progression de 21 % sur ceux de 1981.

Le cours actuel du titre Cetelem représente moins de quatre fois le bénéfice consolidé, et 70 % environ des fonds propres consolidés ramenés à une action: la valeur boursière de votre société, bien que s'étant sensiblement appréciée en 1982, reste néanmoins très modérée.

Les Pouvoirs Publics ont affirmé, pour 1983, une volonté de réduire la consommation des ménages afin de diminuer le déficit de notre balance commerciale.

Des premières mesures avaient déjà été prises à cet effet, fin 1982: renforcement de l'encadrement du crédit, taxe sur les magnétoscopes et procédures de dédouanement complexes pour ces matériels...

L'accroissement de la fiscalité décidé en mars 1983 y concourra également.

Je ne saurais assez attirer l'attention de nos autorités de tutelle sur les conséquences que des dispositions trop rigoureuses auraient pour les entreprises de la distribution : rares sont celles dont la taille et les moyens financiers leur permettraient de faire face à une rechute brutale de leur activité.

Dans certains secteurs, les fabricants de matériel, après ceux du meuble, pourraient s'en trouver eux-mêmes affectés. Je citerai, à titre d'exemple, celui de l'automobile. Les constructeurs français ont en effet un besoin vital que le redressement du marché intérieur amorcé en 1982 se confirme en 1983.

Votre société et ses filiales ont pris toutes les dispositions pour rester à même, en 1983, de satisfaire les demandes de financement de biens d'équipement des ménages qui leur seront soumises.

Les trois premiers mois de cette année sont caractérisés par une consommation ralentie.

Néanmoins, le montant des concours nouveaux octroyés par les sociétés du Groupe du Cetelem, en ce début de 1983, s'établit en progression par rapport à celui de l'année précédente, pour la même période.

Les résultats de l'exercice en cours devraient être satisfaisants: ils traduiront, en effet, en majeure partie, les conséquences de l'activité et de la gestion de 1981, 1982 et des mois déjà écoulés de 1983.

Pour terminer, je dirai simplement que les sociétés du Groupe du Cetelem me paraissent bien armées, à tous égards, pour affronter une crise sévère, et pour s'adapter aux changements de leur environnement et de la réglementation.

J'ai souvent dit que l'une des plus grandes forces de votre société et de ses filiales résidait en la qualité de leurs cadres et de leurs collaborateurs, en leur motivation, leur esprit d'équipe et d'initiative.

Je tenais à le souligner à nouveau aujourd'hui en vous faisant part de ma confiance dans l'avenir du Groupe du Cetelem.

Gérard de Chaunac-Lanzac